

Vue cycle du programme des cours

Bl Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

Renseignements

Prof. Michèle GUILLAUME

Département des Sciences de la Santé publique

CHU - Sart Tilman B23 - 4000 Liège

Personne de contact : Benoît PETRE

Tél : 04/366.25.05

Courriel : benoit.petre@ulg.ac.be

Cadre légal

/

Présentation

Le développement des maladies chroniques oblige le professionnel de santé à solliciter la participation active du patient à la gestion de sa maladie. De nombreuses difficultés s'expriment dans le suivi de long cours de ces patients : manque d'observance, manque de motivation,... Face à cette complexité, le rôle du professionnel se doit d'évoluer vers une mission de soignant-éducateur. L'idée est que l'éducation peut contribuer à soigner. Cependant, ce nouveau mandat en éducation ne s'improvise pas et il convient de développer une méthodologie rigoureuse pour parvenir à une pratique d'éducation intégrée de haute qualité, ce à quoi tend le certificat d'Université en Pratique d'Education Thérapeutique.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Les candidats à la formation doivent répondre aux exigences suivantes :

- travailler dans le secteur des soins de santé, avec prise en charge des patients chroniques
- être porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long ou de l'enseignement supérieur de type court (baccalauréat) pouvant témoigner d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum (admission sur dossier de candidature auprès du promoteur du certificat - dispositif de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle)

Les candidats ne disposant pas des titres précités peuvent avoir accès à la formation sur base d'une valorisation des acquis de l'expérience professionnelle d'au moins cinq années, évaluée sur base d'un dossier de candidature introduit auprès du promoteur du certificat.

Durée de la formation

Une année d'études (15 crédits) d'octobre à juin:

- 90H de formation en présentiel réparties sur 15 jours (2 à 3 jours de formation par mois)
- 30H de formation à distance : travail intégratif à partir de leur expérience professionnelle.

Organisation

Département de Santé publique ULg

Haute Ecole Robert Schuman (co-organisateur du Certificat)

Collaborations

Paris XIII

CHU de Nancy

CHU de Liège

Le Département Universitaire de Médecine Générale (ULg)

Programme de cours

Collégialité :

Présidente : Michèle GUILLAUME

Membres : Barthélemy Nicole, Bassleer Bernard, Bolly Cécile, Casman Marie-Thérèse, Crozet Cyril, Degrange Sophie, Doppagne Caroline, Duchenes Christiane, Etienne Anne-Marie, Fierens Micky, Firket Pierre, Giet Didier, Guillaume Michèle, Graulich Elisabeth, Hubens Valérie, Ketterer Frédéric, Leclercq Dieudonné, Legrand Catherine, Marquet France, Pétré Benoît, Philips Jean-Christophe, Porcu Marie-Rose, Vanmeerbeek Marc, Ziegler Olivier.

Cours obligatoires (B1 : 15Cr)

Code	Description	B1	Or	Th	Pr	Au	Cr
MCER2047-1	<i>Education Thérapeutique du Patient</i>						15
	- <i>Module 1 : Un peu d'éthique dans nos pratiques professionnelles ! Quelles conséquences pour mes pratiques ? - COLLÉGIALITÉ</i>	14	-	-			
	- <i>Module 2 : A la découverte du patient chronique - COLLÉGIALITÉ</i>	14	-	-			
	- <i>Module 3 : Apprendre à écouter, à communiquer et parler : un bon début pour éduquer - COLLÉGIALITÉ</i>	7	-	-			
	- <i>Module 4 : Apprendre à s'écouter : motivations, ressources, limites : comment rester compétent ? - COLLÉGIALITÉ</i>	7	-	-			
	- <i>Module 5 : Annonce de la maladie : comment l'optimiser ? - COLLÉGIALITÉ</i>	7	-	-			
	- <i>Module 6 : Comment mieux connaître mes patients et leurs attentes</i>	14	-	-			

pour définir des objectifs adaptés ? Le diagnostic éducatif -

COLLÉGIALITÉ

- Module 7 : <i>Un peu de méthode : définition, planification et mise en oeuvre d'activités d'enseignement d'apprentissage</i> - COLLÉGIALITÉ	14	-	-
- Module 8 : <i>Evaluation du patient : une nécessité</i> - COLLÉGIALITÉ	14	-	-
- Module 9 : <i>Guidance à distance : à vous de jouer !</i> - COLLÉGIALITÉ - [30h TD, 4h SEM]	-	-	[+]

Evaluation

L'obtention du certificat est subordonnée à une présence minimum de 80% des séances de cours ainsi qu'à la réussite des épreuves d'évaluation.

L'épreuve d'évaluation consiste en un travail écrit portant sur la réalisation d'un travail intégratif sur base de leur expérience professionnelle.

Inscription

Les inscriptions se font auprès du coordinateur de la formation sur base d'un dossier de candidature.

La Cellule formation continue de l'ULg assure l'encodage des participants dans MyULg.

Frais d'inscription : 950#

Nombre d'inscrits maximum : 20